

## Parcoursup : 536 650 candidats avec au moins une proposition (68 %) selon le 1<sup>er</sup> tableau de bord

Paris - Publié le mercredi 22 mai 2019 à 19 h 08 - Actualité n° 147957

536 650 candidats ont reçu une ou plusieurs propositions d'admission sur Parcoursup au 21/05/2019, dont 458 805 sont lycéens (85,5 %), et 77 845 (14,5 %) sont en demande de réorientation ou scolarisés à l'étranger, selon le tableau de bord de la plateforme mis en ligne par le [Mesri](#) le 21/05.

Ils représentent donc 68 % de l'ensemble des 788 845 candidats. [Frédérique Vidal](#) avait annoncé qu'ils étaient 72 % lors des questions au gouvernement le même jour.

Par ailleurs, 4 836 candidats ont quitté la plateforme avant de recevoir une proposition d'admission, parmi lesquels 3 930 sont lycéens (81,3 % de ce sous-ensemble) et 906 en demande de réorientation ou scolarisés à l'étranger (18,7 %).

La diffusion de ces indicateurs aurait dû débuter dès le 16/05, mais n'a pu l'être en raison des erreurs liées aux 400 formations dont la liste d'appel des candidats était supérieure aux capacités d'accueil. « Cela a généré des erreurs, et surtout mobilisé les services techniques sur d'autres priorités », indique le ministère.

Revenant sur cette situation qui a généré des inquiétudes parmi les étudiants concernés, le ministère reste sur la même explication : « Des formations se sont trompées dans le paramétrage, on suppose qu'elles ont confondu liste d'appel et liste d'attente ». Il ne s'agit donc pas de surbooking délibéré : « Pour un [BTS](#) avec 30 places, ils ont envoyé 1 000 propositions, c'est forcément une erreur », soutient le ministère.

Reste à savoir pourquoi l'erreur est intervenue cette année et pas l'année dernière. « Certaines formations concernées étaient nouvelles sur Parcoursup, mais pas toutes. La mission [Igaenr](#) va permettre d'y voir plus clair », ajoute le Mesri.

Frédérique Vidal a en effet annoncé au Sénat avoir demandé à l'inspection générale « de regarder précisément les raisons de ces erreurs pour qu'elles ne puissent pas se reproduire ».

---

### Le suivi des propositions sur Parcoursup

## Evolution des indicateurs par rapport à 2018

La présentation du tableau de bord a évolué par rapport à 2018. Alors que celui de l'an dernier détaillait les choix des candidats aux propositions d'admission (oui définitif, oui avec vœu en attente, inactifs, à la recherche d'une place, ayant quitté Parcoursup), celui de 2019 ne présente que deux catégories et sous-catégories :

- les candidats selon qu'ils sont lycéens ou en demande de réorientation / scolarisés à l'étranger ;
- pour chaque sous-groupe, ceux qui ont reçu une ou plusieurs propositions et ceux qui ont quitté la plateforme sans proposition.

Une volonté de « simplification, car l'année dernière, certains intitulés ont donné lieu à des incompréhensions », indique le Mesri à News Tank. Et d'ajouter que ce suivi quotidien sera complété par des points avec des indicateurs plus précis, « tous les 10 ou 15 jours, afin de mieux percevoir les évolutions ».

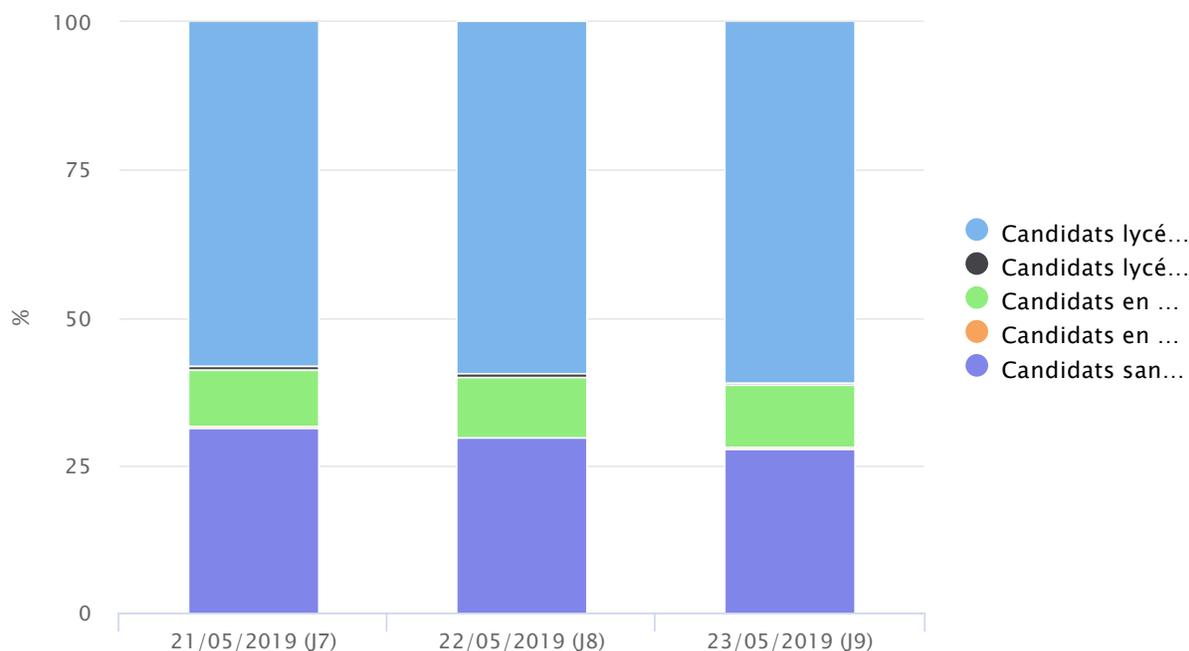
### Parcoursup : suivi quotidien des candidats 2019 dans la phase d'admission

Evolution quotidienne des données relatives à la situation des candidats sur Parcoursup (avec une proposition ou ayant quitté la plateforme), selon qu'ils sont lycéens ou en demande de réorientation / scolarisés à l'étranger

Situation	21/05/2019 (J7)	22/05/2019 (J8)	23/05/2019 (J9)
Candidats lycéens ayant reçu une ou plusieurs propositions d'admission	458 805	469 528	480 382
Candidats lycéens ayant quitté la plateforme avant de recevoir une proposition d'admission	3 930	4 121	4 335
Candidats en demande de réorientation ou scolarisés à l'étranger ayant reçu une ou plusieurs propositions d'admission	77 845	80 544	83 388
Candidats en demande de réorientation ou scolarisés à l'étranger ayant quitté la plateforme avant de recevoir une proposition d'admission	906	966	1 009
Candidats sans proposition mais toujours sur la plateforme	247 358	233 685	219 730

## Parcoursup : suivi quotidien des candidats 2019 dans la phase d'admission

Evolution quotidienne des données relatives à la situation des candidats sur Parcoursup (avec une proposition ou ayant quitté la plateforme), selon qu'ils sont lycéens ou en demande de réorientation / scolarisés à l'étranger



### Retour sur les dysfonctionnements

À la suite des dysfonctionnements apparus sur Parcoursup dans les premiers jours de la phase d'admission, qui ont concerné 400 formations soit 2 % de celles présentes sur Parcoursup, plusieurs questions ont émergé que News Tank a posé au ministère.

- Peut-on confirmer que 62 000 candidats sont concernés ?

« Cela nous semble difficile à estimer et nous ne savons pas d'où vient ce chiffre. En effet, des candidats peuvent avoir été concernés par plusieurs formations dans ce cas. »

- Est-ce que cette situation aurait pu être évitée par une vérification des services entre le 10 et le 15/05 ?

« Après coup, on peut toujours se dire qu'on aurait pu le voir ou faire autrement. Des vérifications ont eu lieu, mais avant le 15/05 au soir, la machine tournait sans réponses des candidats ; il était donc compliqué de révéler le problème. Ce qu'il faut voir, c'est que dès les premières alertes, les équipes techniques ont réagi, et le problème a été réglé en quelques heures. Mais cette question fera l'objet d'améliorations pour les années suivantes. »

- Le fait de revenir en arrière a généré du stress pour beaucoup de candidats : aurait-on pu procéder différemment ?

« Si on avait laissé la situation telle quelle, peut-être en effet que des formations seraient allées au bout de leur liste d'appel sans problème... mais peut-être pas ! Et fallait-il prendre ce risque ? Ensuite, il y a une question d'équité, même si elle peut être difficile à entendre. Les candidats qui ont reçu ces propositions n'auraient pas dû les recevoir, du fait de leur rang dans la liste d'appel. Et on peut imaginer que les candidats mieux classés sont satisfaits que la liste initiale soit rétablie. C'est aussi respecter le travail réalisé par les commissions d'examen des vœux pour classer ces dossiers dans un certain ordre. »

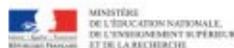
- Avez-vous procédé à une vérification de toutes les autres formations après avoir constaté les dysfonctionnements ? Et êtes-vous intervenu sur le rang limite d'appel de certaines formations ?

« Oui, nous avons vérifié les autres formations pour identifier d'éventuelles erreurs. Lorsque nous avons constaté une erreur dans un rang limite d'appel dans une formation, nous avons réinitialisé ces formations. »

- Beaucoup de chiffres ont été communiqués aux candidats cette année, entre rang du dernier appelé, place sur la liste d'appel, place en liste d'attente... ce qui a généré de la confusion : est-ce que vous envisagez de simplifier ?

« Nous avons déjà simplifié ces explications en ajoutant la vidéo tuto des "listes d'attente". »

## Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation



L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sont rassemblés dans un ministère depuis le 17/05/2017. Frédérique Vidal en est la ministre.

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation  
21, rue Descartes  
75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 2286, créée le 11/07/14 à 04:20 - MàJ le 23/05/19 à 11:41

ros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »